



- Tissu du Centre Ordonné
- Tissus «couronnants»
- Tissus des Faubourgs
- Voie secondaire de faubourg



### TRAME PARCELLAIRE ET TRAME URBAINE

L'examen du parcellaire de Brignoles, permet, à travers une apparente complexité, de faire émerger 3 types de tissus, caractérisés par les dimensions et la taille des parcelles foncières, leur orientation, leur organisation entre elles, leur emplacement par rapport à la topographie et leur position par rapport à la voie qui les dessert.

#### - Le secteur dit Secteur du «Centre Ordonné».

Il est fait d'un tissu urbain ordonné en îlots, visiblement agencés, avec une structure sensiblement quadrillée suivant les points cardinaux, en opposition en général au tissu des centres anciens, de caractéristiques formelles organiques. Le relief est appréhendé par des voies et ruelles créant le lien entre les différents niveaux de la ville.

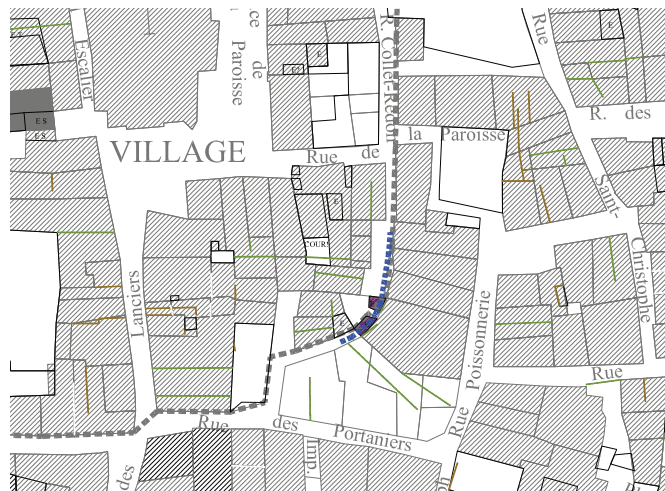
#### - les secteurs dits Secteurs «couronnants».

Ces secteurs sont constitués de tissus complémentaires périphériques, de configuration soit incurvée formant un contrefort qui épouse la forme de l'enceinte médiévale, à l'emplacement des «barri», fossés et lices, soit rectiligne suivant le tracé du XVII<sup>ème</sup> s. Les parcelles sont souvent traversantes. La pénétration par les portes, à travers ce tissu périphérique, marque physiquement et psychologiquement le passage dans un espace et dans un «temps» différent.

#### - les secteurs de faubourg dits Secteurs des «rayonnants».

Ces secteurs sont constitués de parcelles orthogonales aux voies qui bordent les rues d'accès à la cité à partir des portes de liaison vers Aix, le Luc, Vins.... Les parcelles offrent une complémentarité d'usages permettant une relative autonomie vivrière.

La trame parcellaire offre une complémentarité entre les grandes parcelles liées à des domaines (possessions aristocratiques ou bourgeoises) et une trame plus serrée de constructions urbaines ne disposant pas ou de peu d'espaces libres. La trame est orientée perpendiculairement à la voie, sauf dans le cas des grandes parcelles qui peuvent épouser un îlot entier.



### 2.1.1 LE CENTRE ORDONNE

Ce secteur le plus ancien de la ville est assez structuré, autour de ses axes principaux et ses deux places : la place de la Grande Eglise (actuelle place de la Paroisse) et la place du Palais.

- Au moyen-âge, les premières maisons des nobles sont installées de part et d'autre de la rue des Lanciers (ancienne « rue de Chevaliers »), axe plan et quasi rectiligne qui relie l'église au carrefour des « 4 Coins » et se prolonge ensuite jusqu'au deuxième palais comtal.
- A l'ouest, les jardins dominent le promontoire.
- A l'est s'organise le quartier des artisans et des commerçants. Les maisons, assez hautes pour le moyen-âge, (R+2, environ 11 m) sont alignées le long de rues étroites sur des parcelles étroites.

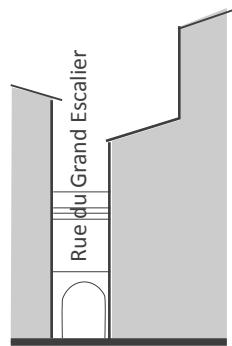
Actuellement cette organisation reste toujours lisible.

Le bâti décline les différents types constitutifs de la typologie architecturale brignolaise, de la simple maison de urbaine au Palais en passant par les maisons et logis « nobles » et bourgeois, du XIIIème siècle au XIXème siècle.

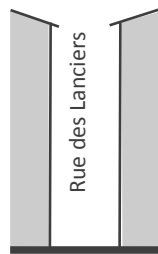
La recomposition des façades au cours des siècles rend difficile l'attachement d'un édifice à un type particulier : une façade sur rue XVIII ou XIXème peut dissimuler une construction Renaissance.

Le secteur présente une forte homogénéité tant liée à sa trame viaire qu'à son bâti. Dans le détail, des ensembles cohérents de grande qualité se différencient :

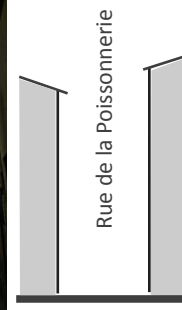
- **En partie nord et ouest du castrum**, avec un ensemble dense constitué d'édifices imbriqués les uns dans les autres, et dont l'accès se fait par des ruelles à degrés ou escaliers, enjambées par les arcs-boutant de l'église.
- **Rue des Lanciers** : elle présente des façades ordonnancées à R+2/3 (deux étages nobles), comprenant deux à trois travées de baies. Le rez-de-chaussée et les baies sont généralement marqués par un appareillage en pierres de taille. Certaines constructions présentent un chaînage d'angle en pierre. Le paysage est marqué par les gènoises ou les chevrons débordant mettant en scène le ciel.



Rue du Grand Escalier  
Largeur moyenne 2,80m



Rue des Lanciers  
Largeur moyenne 4,00m



Rue de la Poissonnerie  
Largeur moyenne 4,40m

0 2 10m



Les débords de toiture des génoises en rive ou des chevrons cadrent le ciel et animent le paysage urbain



Place des Comtes de Provence

- **La place des Comtes de Provence**, ensemble caractéristique des maisons de notable et institution: elle se caractérise par un ensemble de façades généralement ordonnancées, parfois recomposées au XVIIIème s., élevées à R+2/3. Les rez-de-chaussée sont animés par de nombreuses baies cintrées en pierre. Les façades offrent des vestiges de meneaux et oculus.
- **La rue Trinité** : ensemble homogène caractéristique des maisons de notable d'époque Renaissance, constitué de façades non ordonnancées mais rythmées par des baies cintrées en rez-de-chaussée, des baies à traverses et meneaux aux étages, les génoises et les chevrons en rive. Le dernier niveau est souvent percé d'occuli ou fenestron de forme carrés.



Maison «Romane», classée MH



Vestiges apparents : baies à traverses et meneaux, graffes... mais souvent dissimulés derrière des enduits



Hôtel Clavier, XVIIème, classé MH



Cintrées ou droites, les portes sont soulignées par un encadrement en pierre généralement assez raffiné (mouluré)

Echoppe

**A RETENIR**

INTERET ARCHITECTURAL ♥ ♥ ♥ ♥/3

INTERET URBAIN ♥ ♥ ♥ ♥/3

INTERET HISTORIQUE ♥ ♥ ♥ ♥/3

ENJEUX DE PROTECTION ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥

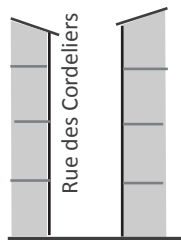




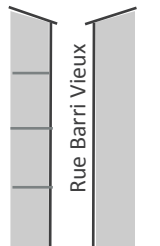
Tissus couronnant le centre ancien



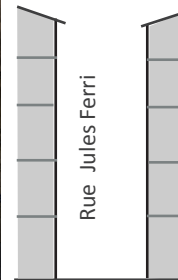
Un parcellaire épousant le tracé des enceintes



Rue des Cordeliers:  
largeur moyenne 5,00m



Rue Barri Vieux :  
largeur moyenne 2,90m



Rue Jules Ferry :  
largeur moyenne 6,50m



### 2.1.2 LES SECTEURS "COURONNANTS"

Ces secteurs présentent une homogénéité liée à la trame urbaine, et en particulier au parcellaire rayonnant à partir des voies. Pour autant, ils offrent un visage double, lié à la construction le long des remparts et dans leurs fossés avec d'un côté, les façades percées dans le rempart ou adossées à celui-ci et d'autre part les façades élevées sur les voies nouvelles, généralement plus larges, permettant de les donner à voir et de les mettre en scène.

A noter cependant une relative dissymétrie entre le front ouest, dense et refermé, et le front sud-est, plus aéré, ouvert, du fait de la conservation des anciens fossés en jardins ou espaces ouverts.

Dans le détail, des ensembles cohérents de grande qualité se différencient :

- **Les fronts bâtis de la place Jean Raynaud, des rues d'Entraigues et des Cordeliers** : ensembles caractéristiques des façades des maisons bourgeoises du XVIIIème s., constitués de façades ordonnancées élevées à R+2/3, comprenant trois à quatre travées de baies. Elles sont agrémentées de modénatures raffinées : rez-de-chaussée généralement marqué par un appareillage en pierres de taille, encadrement en pierre des baies et portes, appuis moulurés, chaîne d'angle... Les menuiseries des portes sont élaborées.



La place Saint-Pierre présente des façades relativement ordonnancées de constructions nobles et bourgeoises



La place Reynaud offre une géométrie dessinée et mise en valeur par la cohérence et la qualité des façades



Façades avant de la rue Jules Ferry



Façades arrière des mêmes constructions rue Tourmalaute



Portail Neuf : des façades racontant le renouvellement de Brignoles sur elle-même de part et d'autre de son système défensif



Les portes continuent à donner lieu à un traitement soigné. Au XVIIIème siècle, des clés souvent en pointe de diamant monumentalisent les accès.

LES SECTEURS "COURONNANTS".

- **La place Saint-Pierre** : ensemble situé en limite du tracé des fortifications du XIIIème s. Elle offre un ensemble de façades ordonnancées, élevées à R+2/3, de 2 à 4 travées de baies (parfois 6), parfois agrémentées d'une modénature assez riche. Les façades sont caractéristiques de remaniements postérieurs aux fortifications.
- **La rue Jules Ferry/ Tourmalaute** : l'ensemble est caractéristique des constructions XVII-XVIIIèmes s. implantées sur un parcellaire traversant s'appuyant sur les fortifications du XIIIème siècle. De fait, souvent les édifices bénéficient d'un double éclairage. Les façades comprennent généralement 2 à 3 travées de baies, occupées en soubassement par des commerces (axe commerçant). Elles peuvent présenter des modénatures : encadrements des portes, chaînage d'angle). Le couronnement est souligné par les génoises en rive.
- **Le Portail Neuf** : le secteur comprend des édifices de 2 à 5 travées de baies implantés le long des anciens remparts, dont les façades sont assez disparates car très remaniées. L'homogénéité s'appuie sur le velum cohérent (R+2/R+3). Certains édifices sont certainement d'anciennes tours, assez modifiées. Les couronnements sont souvent signalés par des chevrons débordant des rives ou des génoises. Les façades peuvent présenter des baies cintrées en pierre, des arcs brisés, des fenêtres à meneaux.

A RETENIR

INTERET ARCHITECTURAL ♥ ♥ ♥ ♥/3

INTERET URBAIN ♥ ♥ ♥ ♥/3

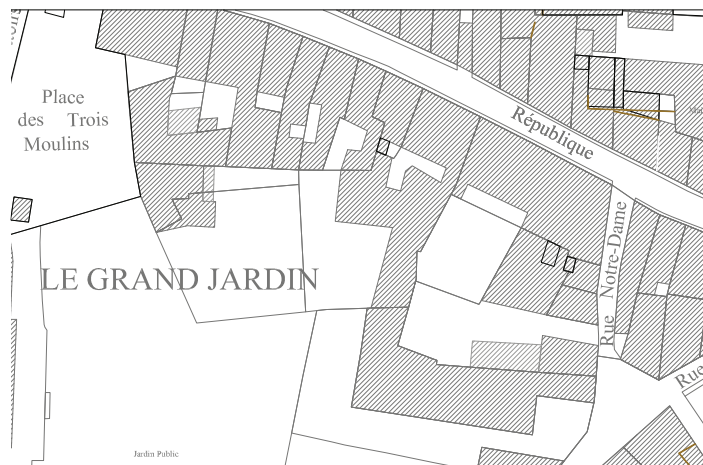
INTERET HISTORIQUE ♥ ♥ ♥ ♥/3

ENJEUX DE PROTECTION ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥





Tissu linéaire le long des voies d'accès au centre



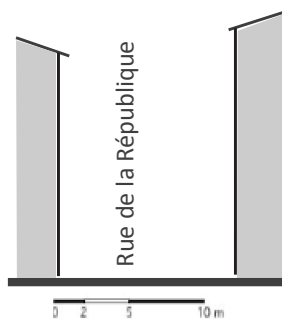
Un parcellaire rayonnant autour des voies d'accès au coeur de Brignoles

2.1.3 LES SECTEURS DES «FAUBOURGS» DITS «RAYONNANTS»

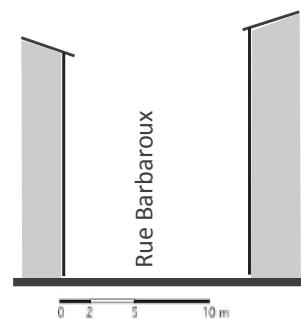
Ces secteurs se distinguent par leur linéarité et souvent le manque d'épaisseur du tissu urbain. Les constructions sont alignées en continuité sur la voie publique. Les parcelles, souvent longues et perpendiculaires aux voies accueillent à l'origine un bâtiment principal sur la voie, et des bâtiments utilitaires en fond de parcelle. Traditionnellement, les parcelles ouvraient sur des jardins.

Ces secteurs accueillent deux principaux types de construction : des immeubles aux accents urbains, pouvant donner lieu à une architecture assez élaborée, et des maisons ou petits immeubles présentant une simplicité d'écriture et des éléments de l'architecture utilitaire rurale (porte charretière, baie fenièrre...). Ceux-ci sont essentiellement situés sur les rue arrière.

- **La rue de la République** : l'ensemble est caractéristique des constructions de faubourg aux accents plutôt urbains. Les édifices peuvent offrir une architecture assez élaborée et présenter des modénatures ou éléments de second oeuvre raffinés : encadrement des portes, appuis en pierre, céramique, marbre, ardoises ou moulures simples... Les génoises en rive cadrent le ciel. Les portes sont soignées.
- **La rue du Docteur Barbaroux** : ensemble caractéristique de constructions de faubourg constitué de façades ordonnancées de 2 à 4 travées de baies, élevées à R+3. Les façades peuvent présenter une modénature assez riche, en particulier aux abords de la place des Augustins : encadrements et appuis moulurés, corniches, entablements... Les rez-de-chaussés sont occupés par des commerces et présentent des portes de qualité.



Rue de la République : de 6,25m à 9,50m



Rue Docteur Barbaroux : de 6,55m à 7,50m

0 2 10m



Ensemble place du Palais de Justice



Rue République



Ensemble offrant une ambiance rurale rue Petit Paradis



Rue République : façades présentant des modénatures élaborées



Génoises en rive



Les menuiseries racontent l'évolution urbaine : porte XVIIème, XVIIIème, XIXème s.

- **La Place du Palais de Justice** : implantée sur la voie structurante (ancienne voie aurelia), elle a fait l'objet d'une composition liée à la construction du Palais de Justice en 1847. Elle présente des maisons bourgeoises et des immeubles caractéristiques du bâti du XIXème s. aux façades ordonnancées de 3 à 6 travées, élevées de R+2 à R+3, et présentant des modénatures soignées : portes à entablement, appuis, clefs, chaînes d'angle, joints creux....

**A RETENIR**

INTÉRÊT ARCHITECTURAL ♥ ♥ ♥ /3

INTÉRÊT URBAIN ♥ ♥ /3

INTÉRÊT HISTORIQUE ♥ ♥ ♥ /3

ENJEUX DE PROTECTION ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥



**A :** L'avenue Mistral borde et délimite l'ouest de la ville ancienne. Son double alignement de platanes est un marqueur important de l'entrée de ville.



**B :** au sud de la ville ancienne, les anciennes voies rurales offrent une transition douce des reliefs boisés et du territoire cultivé à la ville ancienne. L'urbanisation est diffuse, essentiellement pavillonnaire, offrant ainsi un tissu aéré constituant un écrin au centre ancien.



**C** Le cours Liberté constitue un ensemble remarquable par sa composition, son mail planté, le traitement dissymétrique de ses deux rives : côté ville ancienne, une rive marquée par l'alignement des façades. De l'autre côté, une rive rythmée par la succession des équipements : ancien Couvent des Ursulines à gauche, le Hall d'exposition au centre, et le Collège (1887) à droite.



### 2.1.4 LES SECTEURS PERIPHERIQUES ET DE DEVELOPPEMENT RECENT

Ces secteurs constituent l'écrin du centre ancien. Leur urbanisation récente, généralement postérieure à 1950, s'est essentiellement faite sur un mode diffus, accueillant des constructions isolées sur les parcelles jusqu'alors cultivées.

Ces secteurs comprennent toutefois des structures permettant de comprendre l'inscription du centre ancien dans son territoire, en particulier :

- les voies anciennes d'accès aux terres cultivées : voies, chemins, sentes, généralement bordés par des constructions liées au monde rural : bastides, bastidons, fermes, granges... Elles proposent une gradation permettant d'accompagner la transition entre les espaces naturels et la ville ancienne en débouchant sur les portes.
- des voies récentes structurant l'accès au centre ancien, comme l'avenue Frédéric Mistral, percée en 1864;
- des ensembles bordant les anciennes fortifications du XVIème siècle, en lien étroit avec le centre ancien, constituant sa première façade : d'une manière générale, ils offrent peu de qualité et altèrent donc fortement la lecture du centre ancien;
- Le Cours Liberté, dont le percement voté en 1837 est le seul exemple d'opération d'aménagement ayant une fonction de représentation urbaine fondamentale. Le cours est composé par une double voirie large séparée par un terre plein central souligné par un double alignement de platanes.
- Des espaces urbanisés au coup par coup, souvent à l'arrière des rues de faubourg traditionnelles.

#### A RETENIR

INTERET ARCHITECTURAL ♥ ♥ /3

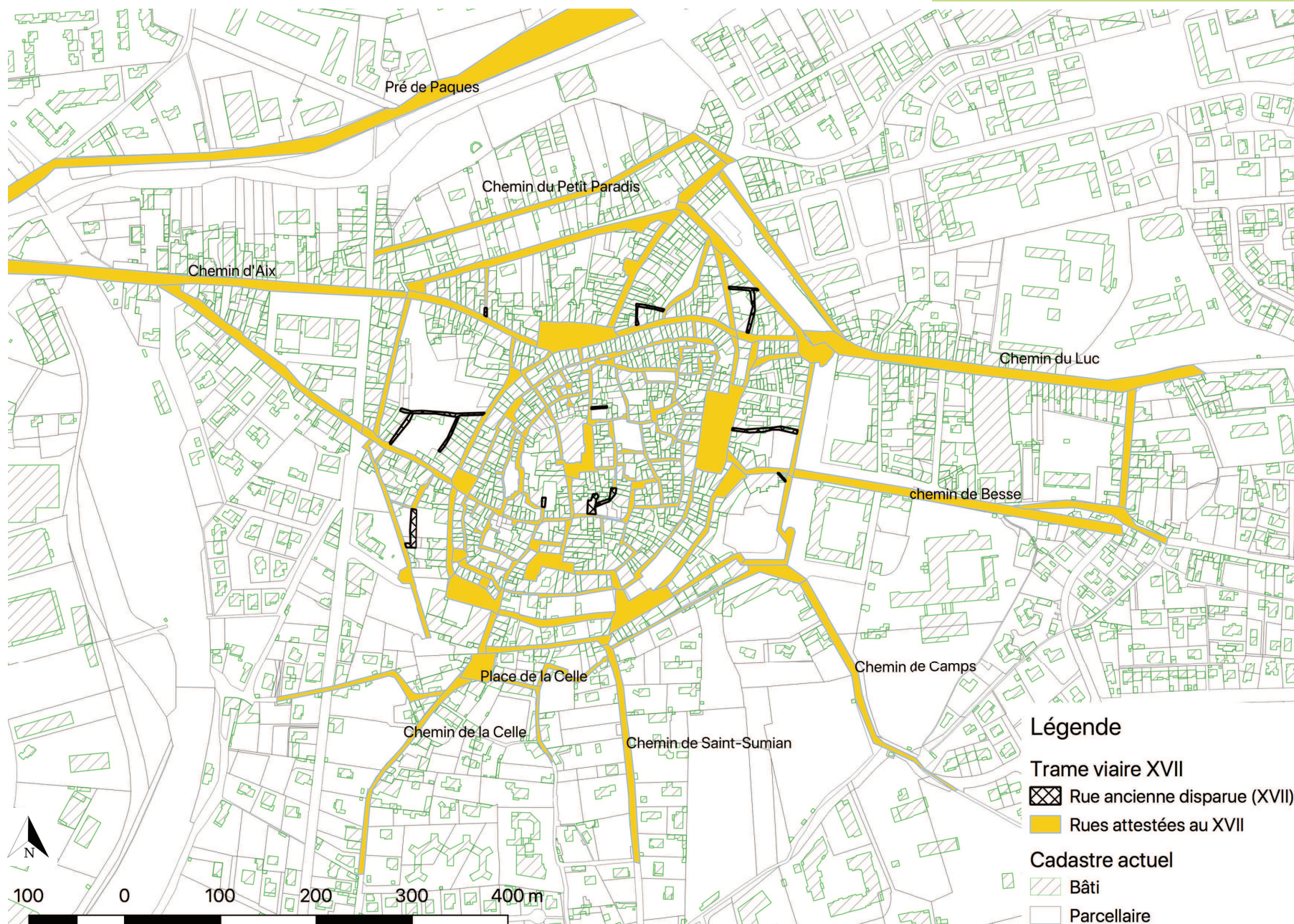
INTÉRÊT URBAIN/ PAYSAGER ♥ ♥ /3

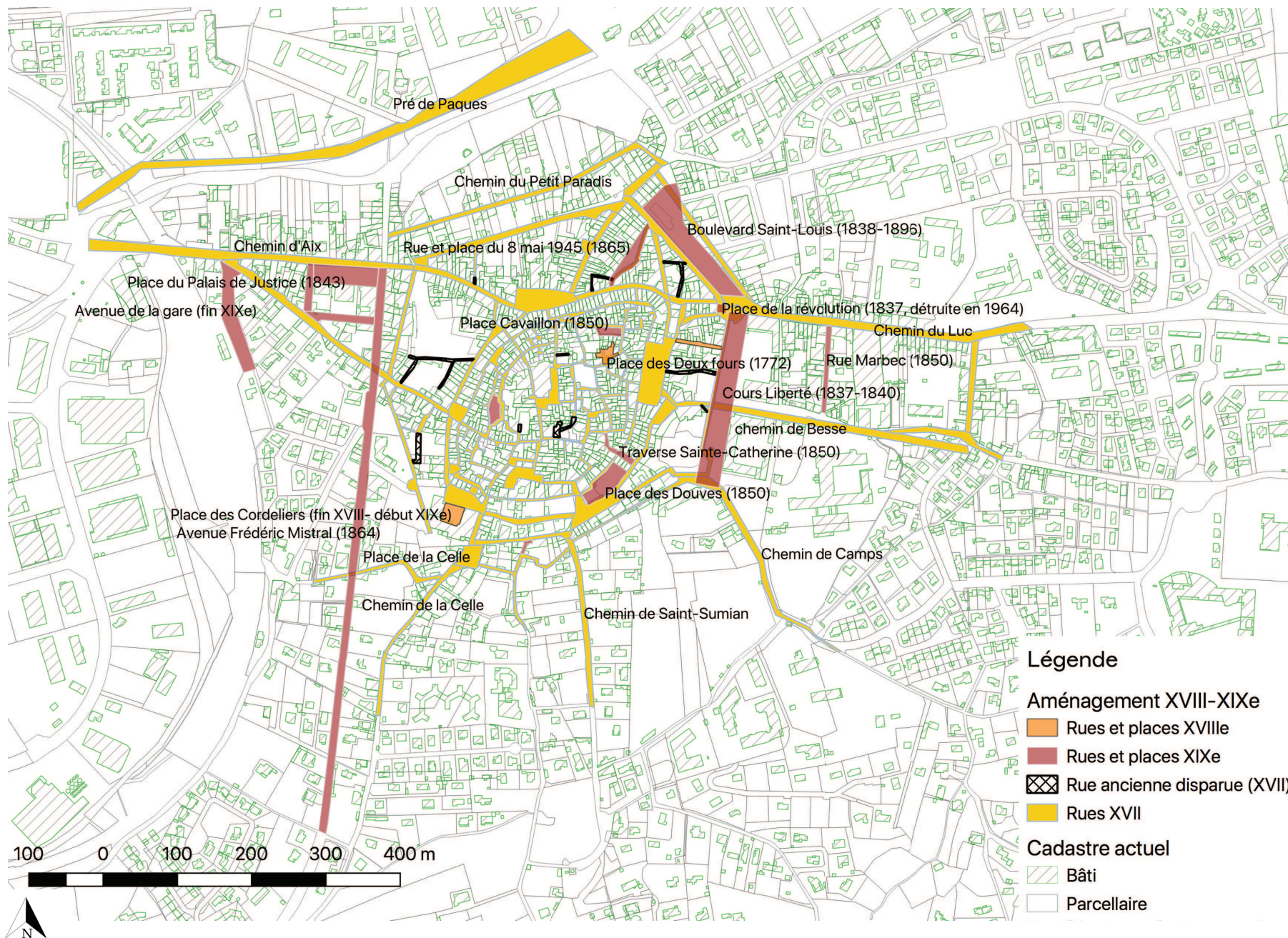
INTÉRÊT HISTORIQUE ♥ ♥ /3

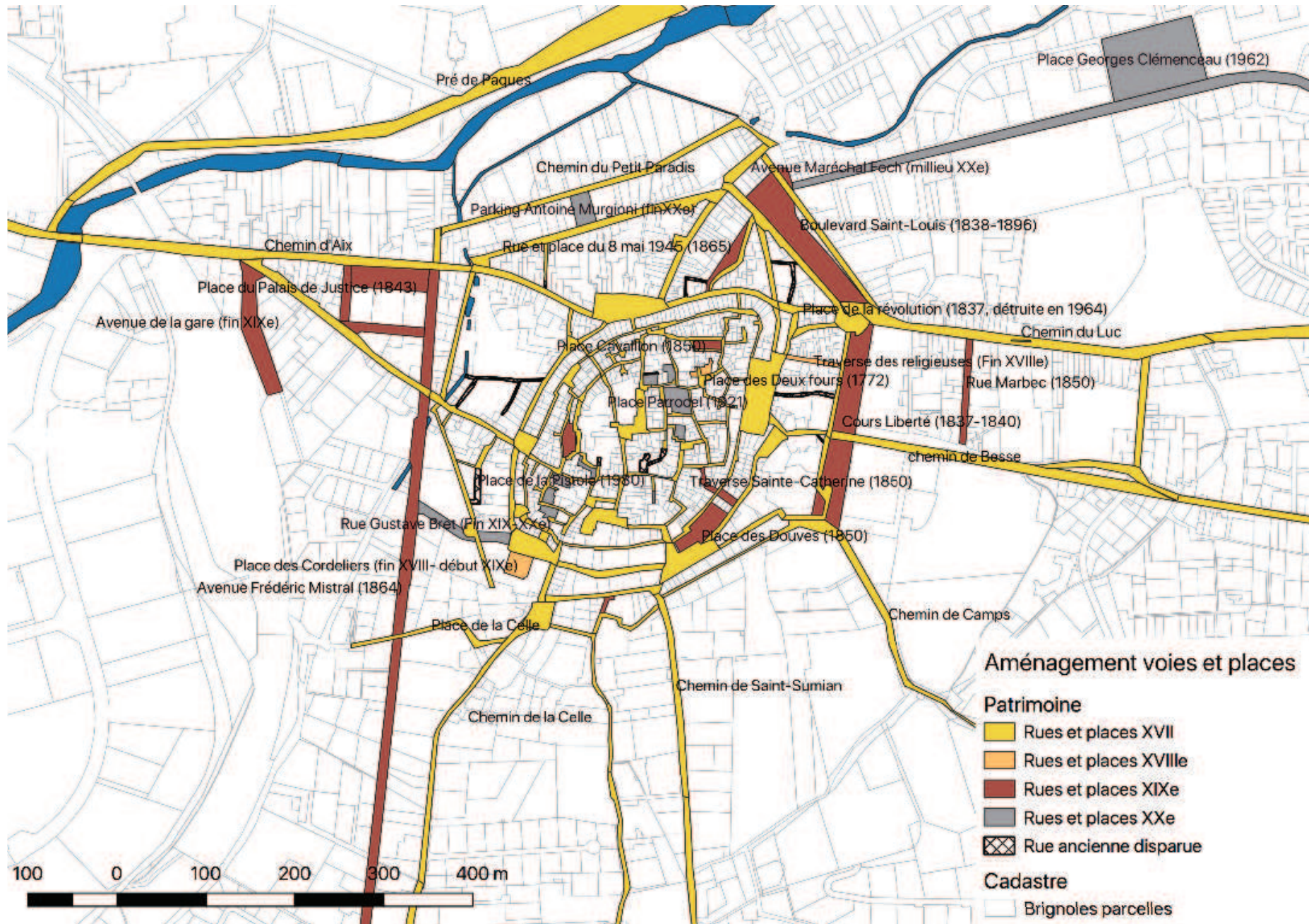
ENJEUX DE PROTECTION ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥ ♥



2.2.1 TRAME VIAIRE







## UNE TRAME VIAIRE RACONTANT L'HISTOIRE URBAINE

Au-delà du pittoresque de son paysage urbain, le centre ancien offre une trame urbaine cohérente comprenant des séquences très homogènes et pourtant variées.

**Les différences de gabarit des voies, l'adaptation au relief et aux usages, participent du rythme urbain.**

La trame viaire est organisée selon trois logiques complémentaires répondant aux étapes constitutives de la formation de la ville et de ses extensions au-delà de ses enceintes :

- la logique du noyau médiéval organisant d'une part l'accès à celui-ci à partir de ses portes et, d'autre part, sa desserte autour d'une voie nord-sud principale.
- la logique circulaire des développements « calés » sur le tracé des remparts qui organise le développement de la ville en couronne.
- la logique axiale des faubourgs

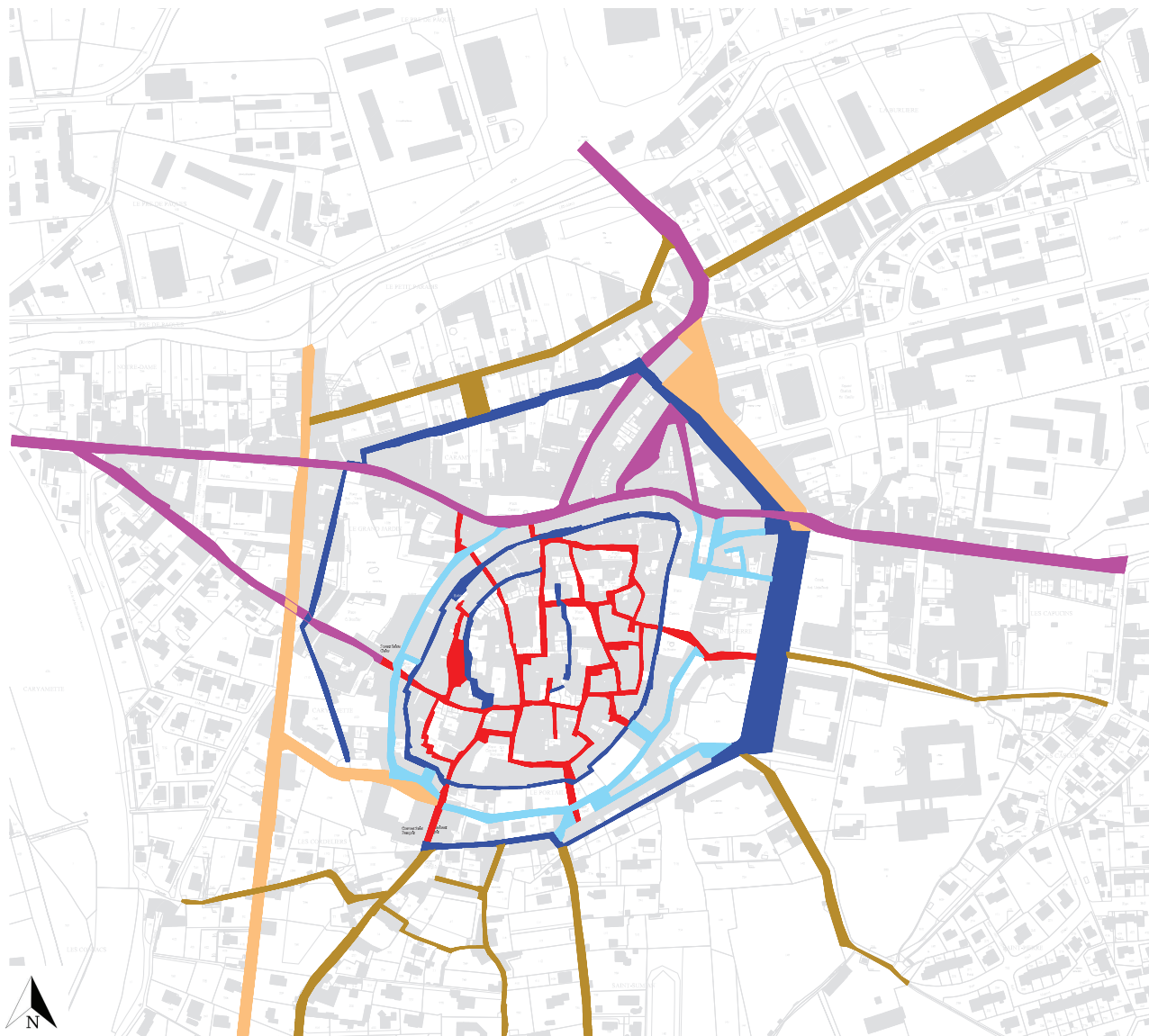
D'une manière générale, on observe également **une grande permanence dans le tracé des rues.**







Certaines, comme les rues des Lanciers ou Saint-Joseph, constituent une permanence de leur tracé depuis l'époque du Moyen-âge.

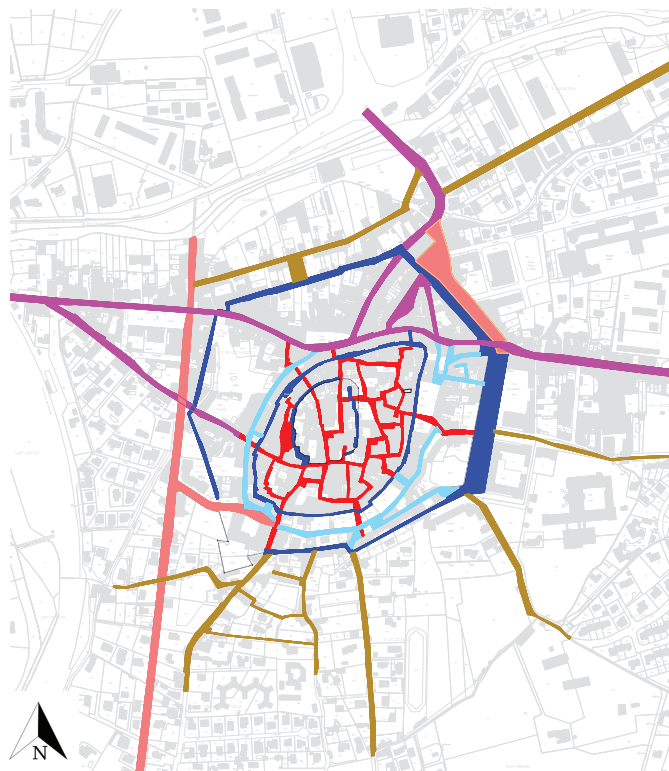
D'autres ont été l'objet d'une évolution telle l'impasse des voûtes présente sur les plans dès le XVIème siècle, prolongée au XIXème siècle (voir le cadastre Napoléonien) puis désenclavée au XXème siècle par la création d'un deuxième passage voûté reliant la rue Portanière à la rue saint-Joseph et scindant l'îlot en deux.

De même la rue conduisant de la rue Poissonnière à la place Sainte-Catherine est la résultante de démolitions successives, qui interviennent au milieu et à la fin du XIXème siècle.

**... malgré une densité apparente du paysage urbain sur les voies principales, la trame est assez aérée. Le parcellaire utilise la topographie pour mettre en place cette mixité.**



- |   |                                   |  |                              |
|---|-----------------------------------|--|------------------------------|
|  | Voirie du centre ordonnancé       |  | Voirie de faubourg (liaison) |
|  | Voirie des Remparts               |  | Voirie de faubourg rural     |
|  | Voirie liée au tracé des remparts |  | Percements récents           |



Les rues sommitales



Rue des Lanciers



Rue Saint Joseph



Passage

Les rues «collinaires»



Les rues de «rempart» ( tracés direct)

Rue de rempart (héritées)

Faubourg urbain traditionnel

Faubourg urbain nouveau

Faubourg rural



Rue des Cordeliers:



Rue Barri Vieux



Rue République



Rue Petit Paradis



Traverse des Anges

Le centre ancien se présente comme **une vitrine des espaces publics provençaux** dans son vocabulaire, ses usages, sa complexité avec :

- ses voies principales, accueillant traditionnellement les échanges (échoppes, commerces);
- ses traverses piétonnières, pouvant comporter des passages sous porche
- ses rues à degrés franchissant le relief
- son cours de représentation
- ses voies de faubourg, soulignées comme l'avenue Frédéric Mistral par son alignement de platanes.
- ses voies traditionnellement rurales.

**Il s'agit toutefois d'un réseau faiblement hiérarchisé, peu maillé.**

Ces voies présentent un rapport au tissu urbain selon leur position dans la ville et leur rapport au relief : trois types se distinguent ainsi :

- les voies «sommitales», inscrites à l'intérieur de l'enceinte du XIIIème siècle : leur largeur peut varier mais elles sont généralement inférieures à 5,00m. Elles sont planes.
- les voies collinaires, parallèles à la pente, d'une largeur inférieure à 3m, à degrés et escaliers, systématiquement piétonnes.
- Les voies de rempart, au tracé épousant celui des enceintes. Leur largeur diffère considérablement, de 2,90m pour la rue Barri Vieux à 29m pour le Cours Liberté.
- Les voies de faubourg, généralement planes, en lien avec les terres cultivées, anciens chemins, sentiers, sentes. Elles permettent soit d'accéder au centre ancien, soit prennent la forme de chemin de traverse, d'une largeur alors inférieure à 3m. Elles accueillent des constructions essentiellement liées à l'activité rurale : fermes, granges...

**A RETENIR**

- UN RÉSEAU COMPLEXE, PRIVILÉGIANT LES PIÉTONS;
- UN RÉSEAU GLOBALEMENT EN MAUVAIS ÉTAT
- UN RÉSEAU PEU VALORISÉ





Place historique



Place composée sur tissu existant (démolition)

## 2.2.2 LES PLACES

L'analyse de la morphogénèse du tissu urbain de Brignoles révèle une volonté ancienne d'aérer le tissu urbain et de créer des places publiques en restructurant profondément les îlots.

**Les places historiques** sont finalement peu nombreuses. Deux places structurent la ville haute, la place de la Grande Eglise (actuelle place de la Paroisse) et la place du Palais. Les places Saint-Pierre et Reynaud sont quant à elles des places programmées, relativement ordonnancées. La place Caramy joue un rôle public important assez tôt, comme l'atteste l'organisation de danses lors du passage de François Ier.

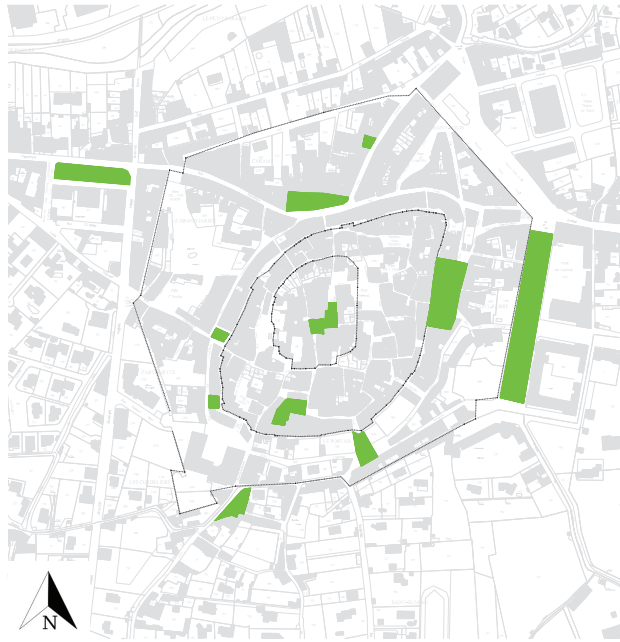
La petite place de la Celle, au sud, joue le rôle de lien avec les voies rurales et l'acheminement des produits cultivés et des bêtes.

Le cours Liberté n'est pas à proprement parlé une place mais son aménagement en 1837 lui donne cette vocation de lieu d'échange, de rencontres, de promenade. Il permet l'adossement de grands équipements structurants.

De la même manière, la place du Palais de Justice répond à la construction du Palais de Justice en 1847 et doit jouer un rôle politique emblématique.

**Les places nouvelles, nées de démolition** sont essentiellement situées dans le noyau ancien, répondant à des programmes plus ou moins récents d'aération du cœur de ville. Beaucoup d'entre elles n'ont pas donné lieu, du moins dans un premier temps, à un réel projet d'aménagement et donnent aujourd'hui à voir des façades aveugles.

D'une manière générale, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s., les espaces issus de démolition sont réguliers et les pignons aveugles traités par des ouvertures de façades composées. A partir des années 1950, les démolitions donnent une suite d'espaces souvent informels. Les pignons dégagés restent aveugles ou des baies s'ouvrent de façon alléatoire et non programmées.



Si elle a perdu son usage originel, la Place du Palais des Comtes de Provence continue à accueillir des manifestations publiques : concerts, évènements... en tant que parvis du musée, elle joue un rôle important dans la structure urbaine



La place Caramy constitue aujourd'hui l'épicentre de la vie publique à Brignoles



La place Raynaud, aménagée au XVIème siècle sur des jardins, offre une composition harmonieuse de maisons du XVIIème. Il s'agit de l'une des seules places toujours revêtue de pavés anciens.



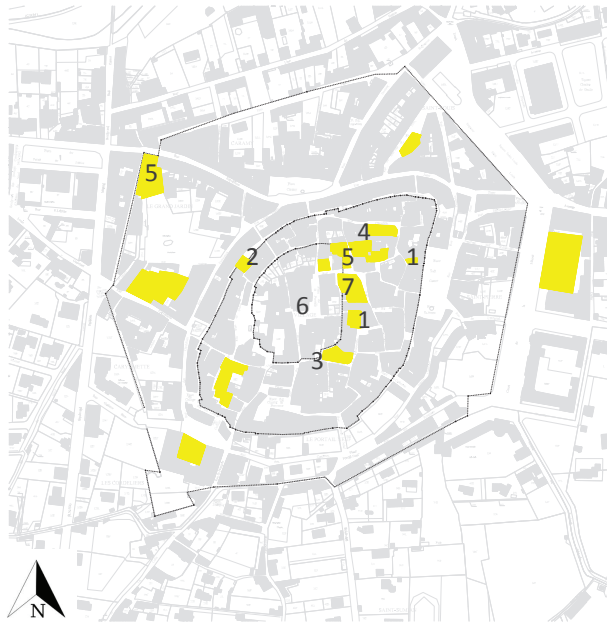
La place Saint-Pierre/Sadi Carnot exprime une monumentalité composée. Réaménagée récemment, elle offre un espace de qualité accueillant ponctuellement des manifestations.

LES PLACES «HISTORIQUES»

- Aux deux places «fondatrices, la place de la Paroisse et la place Du Palais des Comtes de Provence ont été adjointes des places périphériques, complémentaires, généralement sur le pourtour des enceintes, épousant des fonctions urbaines de stationnement (portes de la ville) et utilitaires. Ces places accueillent presque toujours une fontaine, élément fondateur de la ville dans la cité.
- L'usage originel de ces places (religieux, civil, marché..) a évolué avec le temps et souvent disparu. Seule la place Caramy répond toujours à ses fonctions initiales d'échange (terrasses commerciales, évènements).
- Les places du Palais des Comtes de Provence et la place Saint-Pierre sont quant à elles animées périodiquement par des installations événementielles (marché, concert...).

**A RETENIR**

Les places historiques et emblématiques ont généralement d'ores et déjà fait l'objet de travaux de mise en valeur. Elles offrent une complémentarité d'usages et d'échelles, de l'intime au public.



1 Placette du Moulin à Huile



3 Place des Portaniers



2 Place Robinet



4 Place des Deux Fours



5 Place des Trois Moulins



6 La place de la Paroisse est caractéristique des espaces publics dont l'usage doit être redéfini afin de retrouver une fonction en centre ancien plus valorisante



7 La place Parrocel, ménagée sur un îlot démoli, constitue un espace potentiellement de qualité en belvédère.

Aujourd'hui, elle révèle totalement la problématique du stationnement. dans les espaces libres du coeur de ville.

LES PLACES «NOUVELLES»

Dès le XVIIème siècle, des travaux de dédensification du centre ancien sont réalisés opérés généralement par la démolition d'une ou deux maisons, voire d'un îlot entier. Ces places «nouvelles» sont essentiellement situées entre l'enceinte du castrum et l'enceinte du XIIIème siècle.

- Jusqu'au début du XXè s., les espaces issus de démolition sont assez structurés et réguliers et les pignons aveugles traités par des ouvertures de façades composées : par exemple rue de la Poissonnerie, avec la création d'une façade ordonnancée).
- A partir des années 1950, les démolitions donnent une suite d'espaces informels. Les pignons dégagés restent aveugles ou des baies s'ouvrent de façon alléatoire et non programmées.
- Cette évolution d'espaces privatifs en espaces publics se lit ainsi souvent par l'absence de traitement des façades arrières devenues façades publiques.
- C'est également le cas de certains espaces libres autrefois à caractère privatif, comme la cour des Ursulines ou encore la placette située dans l'ancien Couvent des Cordeliers.

**A RETENIR**

Si un certain nombre de ces nouveaux espaces libre a d'ores et déjà fait l'objet d'opération de réaménagement et a trouvé un vocabulaire "urbain" et, de fait, un usage autre que l'accueil inorganisé de voitures, beaucoup nécessitent un travail de restructuration, de mise en valeur, et de redéfinition des usages.





*Le méandre minéral des ruelles et des venelles exprime un paysage aux ambiances pittoresques et singulières.*



*La diversité des revêtements et des pavages pierres accentue le caractère pittoresque du paysage du centre ancien.*



*Les arbres ponctuels comme les bosquets contenus et préservés animent et diversifient les espaces de respiration du centre ancien.*

### LE PAYSAGE INTIME ET PITTORISQUE DU CENTRE ANCIEN

#### > Parcours piétons

L'espace dessiné par l'alignement des façades et la sinuosité des ruelles compose un paysage intime où le rapport entre l'observateur et les éléments perçus est immédiat.

Les passages étroits ou voûtés au niveau des remparts fonctionnent comme des seuils paysagers. Ils annoncent un changement d'échelle, des vues cadrées, des perspectives raccourcies. Ces points de basculement paysager sont accentués par la minéralité dominante des façades colorées et des revêtements ou pavages pierres résiduels ou repris par endroits.

#### > Espaces publics

Un réseau diversifié d'espaces publics anime et ouvre le paysage du centre ancien : aires de stationnement, jardins d'enfants, places et placettes tissent et relient des espaces ouverts et calmes.

Ces espaces de respiration offrent des perspectives et des cônes de vue permettant des mises à distance du patrimoine bâti.

#### > Végétation urbaine

Les alignements de platanes le long de l'avenue Frédéric Mistral ou ceux des cours de la Liberté ou des Ursulines forment une introduction au centre ancien.

Une végétation spontanée ou d'accompagnement vient composer avec l'espace public du centre ancien. Par la singularité de leur port ou de leur présence, certains sujets végétaux fonctionnent comme des points de repère dans le dédale des ruelles.